

SMRD

Inf' Eau Drome

le journal du bassin versant de la DROME



Syndicat Mixte
Rivière Drôme
& ses affluents

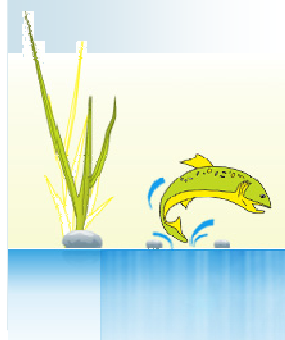
En ce début d'année, le SMRD vous présente ses bonnes résolutions pour 2011...

Sommaire :

- P.1 : Elaboration d'un plan de gestion global des matériaux et de la végétation rivulaire sur la vallée
- P.2 : Réhabilitation du seuil des Pues
- P.3 : Etude de l'importance économique de l'irrigation sur le bassin versant
- P.3 : Etude de détermination des volumes prélevables
- P.4 : Mais aussi...

Consulter le SAGE
et suivre les étapes
de sa révision sur :

www.riviere-drome.fr



Pendant que la révision du SAGE se poursuit, les actions menées pour les cours d'eau sont plus rares. Le dernier contrat de rivière s'est terminé en 2006 et le Plan Pluriannuel d'Entretien de la Végétation (PPE), actuellement en cours, doit s'achever en 2012. En attendant la mise en place d'un prochain programme d'actions qui permettra de mettre en œuvre les objectifs du SAGE lorsqu'ils seront approuvés, le SMRD a décidé d'anticiper la réalisation d'actions dès 2011.

Elaboration d'un plan de gestion global des matériaux et de la végétation rivulaire sur la vallée

Depuis les années 90 et la fin des extractions de matériaux en lit mineur, la Drôme tend à retrouver un équilibre sédimentaire à des niveaux, bien sûr, inférieurs à ceux du début du 20^e siècle. Cependant, cette tendance de retour à l'équilibre ne doit pas masquer l'existence de zones de dysfonctionnement sur lesquelles la rivière continue à s'enfoncer ou, a contrario, connaît une dynamique d'exhaussement pouvant être préjudiciable à la sécurité des biens et des personnes.

Par ailleurs, les programmes d'entretien de la végétation des cours d'eau, en cours sur le bassin depuis une vingtaine d'années, ont permis d'améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques et de réduire les dégâts au moment des crues. Le programme porté par le SMRD s'achevant en 2012, il est aujourd'hui nécessaire d'élaborer un nouveau plan d'actions.

Pour faire face à cette double problématique et pour répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne (DCE) et le SAGE Drôme, le SMRD lance aujourd'hui une étude



Entonnement d'Alex Grâne, rivière Drôme - 2010



Marquage sur l'Archiane- 2010

géomorphologique globale permettant d'appréhender le fonctionnement et les évolutions de la Drôme et de ses affluents.

Les analyses nécessaires à l'élaboration des programmes d'intervention seront réalisées en partie par les agents du SMRD. En revanche, les aspects hydrauliques, le transport solide et la définition des plans de gestion seront étudiés et définis par un bureau d'étude spécialisé.

Les prestations demandées au bureau d'études sont évaluées à environ 200 000 €, financées par l'Agence de l'Eau et la Région Rhône-Alpes.

Résultats attendus :

Cette étude, qui utilisera au maximum les éléments déjà existants, permettra de déboucher sur des programmes d'actions opérationnels, à mettre en œuvre par le SMRD dans les domaines suivants :

- ⇒ La gestion du transport solide
- ⇒ L'entretien de la végétation des cours d'eau
- ⇒ La lutte contre les plantes invasives
- ⇒ L'aménagement des ouvrages hydrauliques impactant la continuité écologique.

La Réhabilitation du seuil des Pues (au droit des communes d'Alex et Grâne)

Le seuil des Pues a été reconstruit en 1999, sous maîtrise d'ouvrage du SMRD, avec 4 objectifs principaux :

- La lutte contre l'incision du lit de la rivière Drôme,
- L'amélioration de la capacité de stockage de la nappe alluviale de la Drôme en amont de l'ouvrage,
- La pérennisation de l'alimentation de la prise d'eau du Syndicat d'Irrigation d'Alex-Montoison,
- La mise en place, dans le cadre du SAGE Drôme, d'une instrumentation de mesures de débits permettant de suivre, en temps réel, l'évolution du débit d'étiage, fixé par le SAGE à 2,4 m³/s au droit de l'ouvrage.

Ce seuil a rempli totalement son rôle de calage du fond du lit et a permis de relever sensiblement la nappe

d'accompagnement de la rivière.

Pour autant, la passe à poissons présente des problèmes récurrents d'engrèvement en amont et en aval, la rendant inefficace une grande partie de l'année. Par ailleurs, une mesure du débit au droit de l'ouvrage doit permettre de vérifier si le débit d'étiage est bien présent et dans la négative, d'enclencher les restrictions auprès des usagers agricoles. Hélas, depuis sa mise en place, l'appareillage ne donne pas de résultats suffisamment fiables en ce point.

Ces deux dernières défaillances ont décidé le SMRD à entreprendre une réhabilitation du seuil de manière à améliorer le franchissement ainsi que la prise de mesure du débit. Le projet consiste à remplacer la passe à poissons compartimentée existante par une

rampe rugueuse de faible pente, plus facilement empruntée par les poissons de notre rivière. L'appareillage de mesure sera positionné en entrée de passe, permettant une mesure des débits d'étiages de la rivière.

Les travaux sont prévus pour le début de l'année 2011, financés à 80 % par l'Agence de l'eau et 20 % par le SMRD.

Budget total : 100 000 €.

Pour les années futures, l'entretien de l'ouvrage sera financé par le SMRD, propriétaire du seuil, et les agriculteurs qui l'utilisent pour l'irrigation.

Résultats attendus :

- ⇒ Contribuer à la restauration de la continuité écologique de la rivière Drôme avec l'objectif Apron du Rhône (Zingel asper), espèce endémique du bassin Rhône Méditerranée Corse.
- ⇒ Avoir un suivi fiable des débits d'étiage de la Drôme en aval des principaux prélèvements en eau, action inscrite au SAGE Drôme.



Seuil des Pues, rivière Drôme- 2009

Etude de l'importance économique de l'irrigation sur le bassin versant

Cette étude a été menée pendant 4 ans sur les 14 communes de l'aval représentant 80 % du besoin en irrigation de la vallée.

Les résultats ont été extrêmement intéressants puisqu'ils ont démontré l'avantage économique de l'irrigation pour notre agriculture en chiffrant la valeur ajoutée apportée par 1m³ d'eau d'irrigation et en chiffrant également les conséquences économiques des restrictions mises en place l'été en période d'étiage.

Ces résultats ont fini de convaincre la Commission Locale de l'Eau (CLE) de l'urgence à faire aboutir un ou plusieurs projets de substitution de façon à rendre les irrigants moins dépendants de la rivière pendant le mois critique d'été.

Forte de ces résultats, la CLE a décidé d'étendre l'étude au reste du territoire du SAGE, c'est-à-dire à l'amont du bassin versant. Même si les volumes qui y sont prélevés sont moindres, la demande en eau risque d'augmenter dans les années à venir et il est intéressant de chiffrer comment l'eau

pourrait y être valorisée avec les pratiques culturales que l'on y trouve, sachant que le contexte y est très différent puisqu'il n'y a pas de structuration des irrigants en réseau collectif comme à l'aval.

Cette étude est prévue et sera financée à 42 % par l'Agence de l'Eau, 38 % par le Région Rhône Alpes et 20 % par le SMRD. Budget total : 25 000 €.



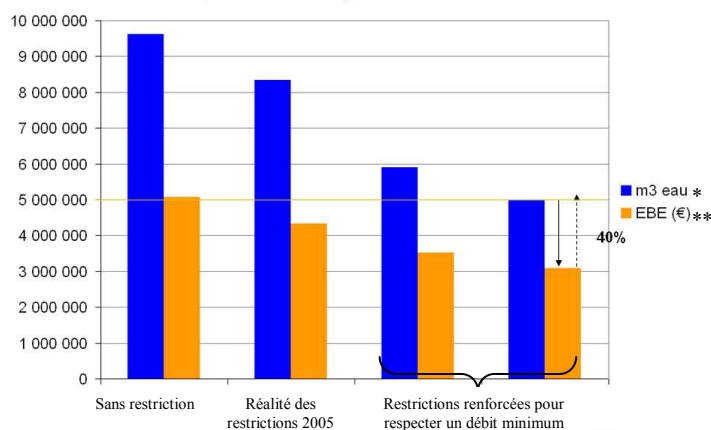
Résultats attendus :

L'étude a pour objectif de mieux connaître les pratiques d'irrigation sur l'amont du bassin versant, les besoins et les enjeux.

Ce travail sera réalisé en partenariat avec les agriculteurs et les services compétents.



2005, résultats pour le territoire



* Volume d'eau consommée
** Excédent Brut d'Exploitation



Etude de détermination des volumes prélevables

Vous l'avez compris, la gestion quantitative de l'eau est un point crucial à résoudre pour notre vallée. Les assecs en période d'étiage se produisent toujours malgré la construction de la réserve des Juanons pour l'irrigation, et il n'est pas impossible que des problèmes d'alimentation en eau potable se multiplient dans les années à venir si on ne commence pas, dès maintenant, à se poser la question des volumes disponibles. Par ailleurs, il est important d'anticiper et de s'entendre sur les priorités d'usages qui seront à appliquer en cas de pénurie.

La vallée de la Drôme a ainsi été désignée parmi les bassins prioritaires pour la réalisation d'une « Etude de détermination des volumes maximums prélevables » par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).



L'eau potable, second usage d'eau après l'irrigation

Le principe est de reconstituer les débits hydrologiques naturels des cours d'eau, sans influence humaine, puis d'estimer les débits minimums nécessaires à la faune piscicole présente. Par différence, on en déduira les volumes d'eau que l'on peut prélever, tous usages confondus, suivant les périodes de l'année.

Cette étude, qui doit durer 2 ans, a démarré en mars 2010. Les résultats sont donc attendus pour le printemps 2012. Elle est financée à 80 % par l'Agence de l'eau, 19 % par la Région Rhône Alpes et 1 % par le SMRD. Budget total : 140 000 €.

Résultats attendus :

A partir de la détermination des débits minimums biologiques, l'étude définira, pour chaque usage, selon la localisation et les périodes de l'année, les volumes prélevables sur le bassin versant.

Il s'agit d'une démarche scientifique. La répartition effective des volumes prélevables par usage sera réalisée de manière concertée au sein de la CLE sur les bases des résultats de l'étude, soit courant 2012 et 2013.

Mais aussi...

- Poursuite de l'entretien de la végétation en bords de cours d'eau

Le programme pluriannuel d'entretien du SMRD se poursuit en 2011 avec, notamment, l'entretien de la Grenette, de la Gervanne, des digues et berges de la Drôme, la Béous, l'Archiane, la Barnavette, la Nière Goursine, les Boidans,...

- Travaux d'urgence au niveau de l'entonnement des digues d'Alex-Grâne

Suite à une demande d'intervention auprès de Monsieur le Sous-préfet de Die, le SMRD a réalisé cet hiver, avec les communes d'Alex et Grâne, des travaux de traitement d'un atterrissement présent au droit de l'entonnement des digues de la Drôme en vue d'assurer la sécurisation des biens et des personnes, sur les plaines d'Alex et de Grâne.

Ces travaux se situant sur le périmètre de la Réserve Naturelle des Ramières, ceux-ci prennent largement en compte la préservation de la biodiversité et la réduction des impacts sur les espèces et les habitats présents sur le site (notamment les colonies de castors).

- Assistance auprès des collectivités pour les travaux en rivière

Dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités, le SMRD a réalisé, en 2010, entre autres, les opérations suivantes : réhabilitation du lit et des Berges du Rieussec (Saillans), travaux d'entretien dans la réserve des Ramières, travaux de restauration de cours d'eau sur la commune de Clionsat, réalisation de seuils piscicoles sur la Gervanne et la Roanne, assistance à la réalisation de diagnostics de sureté des digues (Livron)...

- Mise en place d'un observatoire de la rivière Drôme

A travers la révision du SAGE, un observatoire de la rivière Drôme est en cours de construction. L'objectif est de suivre, dans le temps, les problématiques liées aux cours d'eau du bassin versant (débits, qualité des eaux, géomorphologie, biodiversité...) et aux usages de l'eau (prélèvements, baignade, sports d'eau vive...). Les premiers résultats seront accessibles prochainement sur notre site internet www.riviere-drome.fr

Nous contacter



SMRD Siège technique de Saillans

Place Maurice Faure

26340 Saillans

Téléphone : 04 75 21 85 23

Télécopie : 04 75 21 38 35

Messagerie : info@smrd.org

Site : www.riviere-drome.fr

Chrystel FERMOND, Responsable siège technique

Julien NIVOU, Technicien rivières hydraulique

Fabrice GONNET, Technicien rivières patrimoine naturel

Guillaume MONIER, Technicien suivi des cours d'eau

Marie FALCONE, Secrétaire

SMRD Siège Administratif de Valence

Hôtel du Département

26026 Valence Cedex

Téléphone : 04 75 79 26 95

Alain BABYLON, Directeur

Agnès BOUVERON, Coordonnatrice

Président : Bernard BUIS

Editeur, maquette, rédaction, photos : SMRD

Impression : Imprimerie CAYOL

Ce numéro a été édité en 19 500 exemplaires.

